



Journal communal

PELLEPORT

NOVEMBRE 2025



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

SOMMAIRE

Édito • **P2** Obligations liées aux élections municipales 2026 - Les municipales et la parité homme/femme • **P3** Chiffres clés - Démarchage à domicile - Des containers, pas des dépotoirs! • **P4** Le maire et la nef • **P5** Synthèse des réalisations du mandat du maire • **P6** Colis gourmands de Noël pour les aînés • **P7** État civil - Informations générales • **P8**

Crédit photo : Mme Chantesais avec son aimable autorisation

CARPE DIEM OU L'AVENIR SE JOUE AUSSI AVEC LES JEUNES

Notre journal ouvre à nouveau ses pages à vous tous, jeunes et moins jeunes. A l'approche du scrutin des 15 et 22 mars 2026, j'ai voulu favoriser votre participation et votre engagement dans notre vie locale. Alors faisons campagne, et se lancer dans l'aventure municipale c'est être motivé et plein d'énergie, mais aussi être confronté à l'urgence permanente, sans appui suffisant, avec peu de ressources.

A l'heure où des questions se posent aussi sur l'investissement des jeunes dans notre société, il est utile de se poser quelques réflexions. Dire « les jeunes » ne signifie pas grand-chose, car il y a autant de situations que de parcours individuels ! Pour les moins jeunes, il est plus facile de dénoncer la prétendue responsabilité aux écrans et autres réseaux sociaux, et d'en tirer une opinion tranchée. Même si, il y a une part de vérité dans cette manière d'être, et de communiquer de notre XXIème siècle, il en demeure pas moins que beaucoup expriment de la défiance face à ce mode de vie que beaucoup découvrent avec dépit.

A chaque époque, les façons d'être ont évolué. Ce ne sont que des comportements propres à la société du moment. Si le « c'était mieux avant » peut faire sourire (mythe qui remonte à l'antiquité où déjà les Romains se plaignaient du déclin moral), n'oublions pas que nous sommes des mammifères, où la loi du plus fort reste un combat permanent.

Une évidence demeure, être jeune, et quelque soit l'âge, cela doit rester une ambition permanente du dépassement de soi, souvent pour le plaisir ou pour affirmer sa personnalité. Utilisons donc au mieux cette énergie. De même que l'atome a suscité la peur, avant d'être reconnu aujourd'hui comme indispensable à la transition écologique, l'énergie de la jeunesse est une ressource précieuse.

Si l'homme et la femme sont devenus les créatures les plus évoluées de cette terre, c'est en partie grâce à la turbulence de sa jeunesse !

Je vous invite à être les nouveaux visages de notre village.

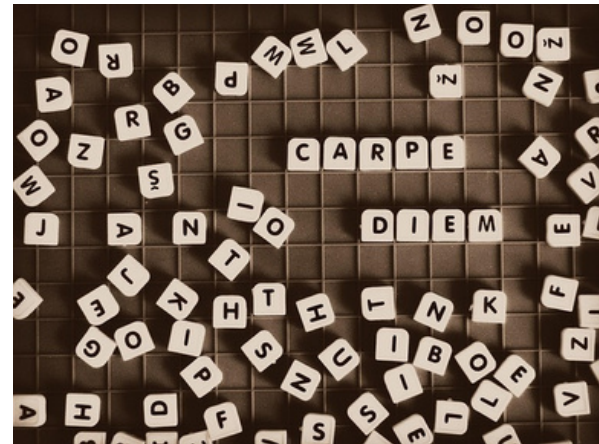
Mais, rassurez vous les jeunes : vous avez tout le temps de ne plus l'être.

Et je me retrouve pleinement dans cette aventure, car pour devenir sage, il faut d'abord avoir été rebelle.

Avec ce journal où l'arrivée de l'automne permet de regarder dans les rétroviseurs, je vous propose de faire un compte rendu de la gestion de l'équipe municipale qui a œuvré pour le bien de notre village. Avec notamment une attention sur le démarchage à domicile, le maire et la nef, les colis gourmands, la loi du 21 mai 2025, et enfin la synthèse des réalisations du mandat.

Néanmoins et juste entre nous, je terminerai mon propos par cette fonction municipale qui a été un plus dans ma vie communale et ma vie normale. Je ne veux pas vous mentir, et je n'ai jamais cherché la fonction, même si la confiance qui m'a été accordée m'honore. Il faut savoir laisser la place. Aujourd'hui, je maîtrise les différents sujets de la fonction municipale. Et c'est au moment où on a l'expérience que l'on s'interroge sur le fait de continuer ou d'arrêter. Mais il est impossible de mettre complètement de côté mon couple. Mon épouse me suit depuis près de 55 ans, et il est plus que temps de lui consacrer du temps. Sans compter mes quatre filles et tous mes petits enfants. Alors, j'arrêterai mon mandat, fin mars, pour privilégier le temps de vivre. Je serais moins en urgence permanente, j'aurais moins de stress et plus de temps à me consacrer, enfin à ma vie de retraité.

Bien entendu, je ne serai pas loin et toujours volontaire pour travailler en lien avec le maire. Je vous remercie encore pour la confiance que vous m'avez accordée, et je sais que rien n'aurait été possible sans vous, les habitants de Pelleport. Nous avons revitalisé et renforcé notre commune.



OBLIGATIONS LIÉES AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

La gestion des listes électorales est **assurée par les communes** (compétence confirmée par la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016). Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants.

Il est **obligatoire** d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a environ 2,9 millions d'électeurs non-inscrits et 7,7 millions de «mal-inscrits» (estimations INSEE). Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette «mal-inscription», notamment chez les jeunes actifs. En effet, dès qu'il y a un déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Toute amélioration du nombre d'inscrits et de la qualité de l'inscription entraînera une réduction de l'abstentionnisme.

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur les listes électorales.

-L'inscription est possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les élections municipales 2026, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **6 février 2026**.

-Le citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur

-Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire **directement par internet** sur le site service-public.fr



A public service announcement poster for the 2026 municipal elections. The background is blue. At the top, text reads: 'VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR'. Below this, a hand is shown putting a ballot into a ballot box. The ballot box is orange and has the text 'INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES'. Below the ballot box, text reads: 'POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026 (IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)'. Below this, there are three bullet points: '• EN MAIRIE', '• PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR', and '• PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663*02)'. To the right of the bullet points is a QR code with the text 'OU FLASHÉZ CE QR CODE'. At the bottom, the text reads: 'ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026'.

LES MUNICIPALES ET LA PARITÉ HOMMES FEMMES (loi du 21 mai 2025)

Dans notre conseil municipal, la part des femmes atteint 33.33%. C'est moins que la moyenne nationale à 41.5%. Dans le détail la part des femmes descend à 17.5% chez les maires, et à 36.4% chez les adjoints.

Dès les élections de 2026, qui concernent l'adoption d'un scrutin paritaire, (alternance stricte femmes/homme ou l'inverse) toutes les communes devront dorénavant organiser ce type de scrutin, ce qui va mener mécaniquement à une hausse de la part des femmes dans les conseils municipaux.

Il y aura aussi interdiction de panachage : Les électeurs ne peuvent plus rayer ou ajouter des noms sur la liste. L'élection des adjoints se fera également au scrutin de liste paritaire.

Une étude réalisée par la Caisse de Dépôts souligne une part de femmes plus importante chez les élus cumulant mandat et activité professionnelle (43.7%) que chez les élus retraités (34.2%).

Les élues sont également plus jeunes.

CHIFFRES CLÉS (ÉTUDE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS DU 16/09/2025)

18%

On recense en 2024 en France 12 millions de jeunes entre 15 et 29 ans, soit 17.6% de la population contre 23.6% en 1982 ; tandis que les projections à 2050 les situent autour de 15%

32%

Parmi eux, 3.8 millions vivent en milieu rural et représentent 32% de leur classe d'âge, soit quasiment le même ratio que les 33% de ruraux.

Dit autrement, il n'y a pas moins de jeunes à la campagne qu'en ville.

37,6%

des élus municipaux sont des femmes dans les communes de moins de 1000 habitants (non soumis à la parité en 2020)

17.5%

des maires sont des femmes dans l'ensemble des communes en 2020

20%

En revanche, leur part varie fortement au moment des études avec environ 20.5% des 18-24 ans qui vivent à la campagne.

Autrement dit, les jeunes sont là mais pas à tous les âges, certains partent, mais des jeunes adultes reviennent ou arrivent.

33.3%

des premiers adjoints sont des femmes

43.7%

des élus actifs sont des femmes, contre 34.2% chez les élus retraités

15 points

c'est l'écart entre les régions où la part des femmes élues est la plus importante (près de 50% en Bretagne et Pays de la Loire) et celles où cette proportion est la plus faible (environ 35% en Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté)

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Monsieur le Maire attire l'attention des habitants de Pelleport sur le fait qu'il ne peut donner aucune autorisation pour les démarchages à domicile sur notre commune. Les Pelleportiens doivent être vigilants et informer le secrétariat de la mairie si des personnes se présentaient à leur domicile en se réclamant de la mairie.



Certaines enquêtes publiques à domicile ne se font que dans le cadre réglementaire et sont annoncées au préalable par la mairie qui informe de l'identité de l'enquêteur. Les personnes sont alors systématiquement prévenues par courrier et les agents enquêteurs présentent une carte officielle lors de leur passage à domicile.

Nous vous appelons à redoubler de vigilance face à plusieurs tentatives de vols ou d'agression utilisant le démarchage à domicile comme procédé. En cas de doute, ne laissez entrer personne dans votre domicile et renseignez vous auprès du service public concerné. Vous pouvez également informer la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) sur son site internet, au lien suivant : signal.conso.gouv.fr/fr

DES CONTAINERS, PAS DES DÉPÔTOIRS !

Il est rappelé que le dépôt de sacs ou d'objets au pied des containers à déchets ou à verre constitue une **incivilité** et nuit à la propreté de notre commune.

Ces dépôts sauvages gênent le passage, attirent les animaux et compliquent le travail des agents chargés de la collecte.

Merci à chacun de veiller à **déposer ses déchets à l'intérieur des bacs prévus**, et non autour.

Si les containers sont pleins, il est possible de **signaler leur débordement en mairie** ou de se rendre sur un **autre point de tri**.

Ensemble, gardons notre commune propre et accueillante : **un petit effort de chacun fait une grande différence !**



Le **21 juillet 2025**, les plafonds et charpentes de la **Chapelle de Saint Pé** s'effondraient sur les bancs de la nef, occasionné par une attaque insectivore. Pour des raisons évidentes de sécurité, l'église est depuis fermée. Il y a danger et nos fidèles adjoints ont procédé au déménagement du mobilier avant qu'il ne soit détruit par les intempéries. Des devis ont été demandés aux différents corps de métier, et nous allons inscrire sa réouverture dans notre feuille de route 2026, d'autant qu'il y a dans cet édifice de style baroque des éléments de qualité.



La **Chapelle de Saint Pé** est un joyau architectural. Cette chapelle du XVIII^e siècle est remarquable par son architecture baroque unique en son genre, ainsi que pour son histoire. Celle-ci remonte au XVIII^e siècle, lorsque la chapelle originale a été construite par un riche marchand de Toulouse. Elle a été dédiée à Saint Pé, un saint local connu pour sa guérison miraculeuse des maladies des yeux. La chapelle a été construite sur le site d'une ancienne église romane, qui avait été démolie au cours du XVI^e siècle.

Au fil du temps, la chapelle a subi plusieurs transformations et restaurations, jusqu'à ce qu'elle soit finalement restaurée dans sa forme d'avant le sinistre au cours des années 1980. La chapelle est construite en briques roses, un matériau typique de la région toulousaine. Elle est également ornée de sculptures et de motifs délicats qui représentent des scènes bibliques et des saints. Les fresques à l'intérieur de la chapelle sont particulièrement remarquables, avec des couleurs vives et une précision impressionnante.



La chapelle attire de nombreux pèlerins et visiteurs chaque année. C'est une destination de choix pour les amateurs d'art et d'histoire, ainsi que pour les pèlerins en quête de spiritualité. Elle offre une expérience unique et fascinante, qui permet de se plonger dans l'histoire riche et complexe de la région toulousaine.

Notre **Chapelle de Saint Pé** est un trésor caché de la région toulousaine, qui mérite d'être découvert et exploré. Et nous faisons le maximum, vis-à-vis des habitants qui la fréquentent, pour lancer des demandes de subvention, que ce soit au département, à la région et aussi à la Mission patrimoine confiée à Stéphane BERN, déployée par la Fondation du Patrimoine et soutenue par le ministère de la culture et FDJ United.

Le défi c'est d'investir dans un lieu peu fréquenté (pas de mariage, peu de messes ou d'enterrements). Mais c'est une identité chargée d'histoires, inutile d'être croyant pour le sentir. Chez nous, en plus, il y a une qualité de décor qui montre que des personnes puissantes l'ont fréquentée. Lorsque les travaux seront terminés, nous respecterons l'usage : accueillir la bénédiction culturelle avant la cérémonie républicaine.

Notre volonté c'est qu'après avoir eu le Covid-19, les chantiers comme l'école avec OASIS, les trottoirs sur la route de Launac, le parc CAUDERAQUE, la rénovation des WC publics et l'entretien des façades de la mairie et de l'église de Pelleport, nous allons de l'avant.

L'équipe municipale, que j'ai eu l'honneur de diriger, a tenu ses engagements. Durant ce mandat, nous avons mis en œuvre nombre de réalisations pour améliorer notre cadre de vie et moderniser nos infrastructures, en maîtrisant les finances de la commune. Cette présentation est diffusée **à titre purement informatif**, conformément au devoir de transparence envers les administrés. Elle ne constitue pas un document de communication électorale.

Focus sur nos réalisations principales : ces réalisations sont le fruit d'un travail d'équipe rigoureux et dévoué, sans oublier notre sympathique secrétaire générale de mairie, sans qui rien n'aurait été possible. Nous sommes fiers du chemin parcouru.

Travaux et aménagements communaux

Des actions menées pour l'entretien et l'amélioration du cadre de vie

Au fil des mois, plusieurs chantiers ont été conduits sur le territoire communal. Ces interventions ont eu pour objectif d'assurer le bon fonctionnement des équipements publics, d'améliorer la sécurité et le confort des usagers, et de poursuivre la mise en conformité des bâtiments municipaux.

Espaces publics et patrimoine

- Aménagement des trottoirs sur la route de Launac.
- Acquisition du parc Cauderraque.
- Installation de jardinières fleuries sur la place du village.
- Création d'une fontaine publique.
- Rénovation des façades de la mairie et de l'église de Pelleport.
- Remise en peinture d'une partie du plafond de l'église
- Rafrâichissement des peintures intérieures de la mairie.
- Création d'un jardin du souvenir au cimetière.
- Réalisation d'un autel en pierre avec plaque historique à l'église.

Voirie et réseaux

- Remplacement de la canalisation d'adduction d'eau potable sur la route de Thil.
- Travaux d'aménagement du hangar de Saint-Pé.
- Divers travaux de voirie et création de nouveaux emplacements pour les conteneurs à déchets.

Bâtiments publics et équipements scolaires

- Chantier de l'école (projet OASIS) : réparation complète de la chaufferie, installation de vitrophanies dans les classes et signalétique en crayons colorés.
- Installation d'un nouveau bloc sanitaire à l'extérieur de l'école.
- Modernisation du système d'archivage des documents municipaux.
- Climatisation de la salle des fêtes.
- Réfection de la couverture de l'ALGECO près de la salle des fêtes.
- Mise aux normes d'accessibilité pour les toilettes publiques et la salle des fêtes, installation microstation.
- Rénovation complète des sanitaires publics situés près de la mairie.



Amélioration des services et de la vie quotidienne

- Remplacement des éclairages publics par des luminaires à LED.
- Réfection du revêtement et des bordures du City Park.
- Installation d'un pare-ballon, d'une table de ping-pong et de bancs.
- Mise en place d'une boîte aux lettres pour les enfants de l'école.
- Réinstallation d'une machine à pains.
- Dispositif de remboursement pour les récupérateurs d'eau de pluie.



LOCATION SALLE DES FÊTES ET MATÉRIEL

SALLE DES FÊTES

Habitants de Pelleport:

Avril à Septembre : 100€

Octobre à Mars : 120€

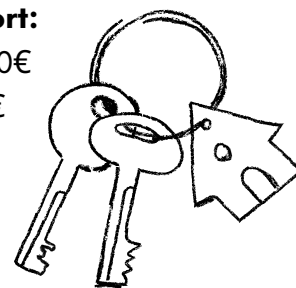
Extérieurs :

Tarif unique : 450€

Cautions :

Ménage : 150€

Location : 750€



MATÉRIEL

Chaise 1€ - Table 4€



COLIS GOURMANDS DE NOËL POUR LES AÎNÉS

Pour la troisième année consécutive, il sera distribué en décembre des colis gourmands de Noël aux habitants de la commune de plus de 75 ans. Ces colis seront distribués par le maire et ses adjoints en personne. Ces colis auront été confectionnés localement, par la Ferme de l'Azéma de Cabanac-Séguenville. Notre volonté est de rencontrer chacune et chacun, afin de rompre les éventuels isolements et partager un moment de convivialité et de solidarité.



ANNULATION CANTINE - RAPPEL

Les annulations pour la cantine se font uniquement par mail : mairie.pelleport31@orange.fr

Pour rappel, la gestion de la cantine et de la garderie ne relève pas de la compétence de l'Education Nationale. Prévenir l'enseignant de l'absence de l'enfant n'est pas suffisant, ce dernier n'est pas en charge de l'annulation des repas, et de ce fait ne transmet pas l'information à la mairie.

Extrait du règlement intérieur :

[...] 9 - Annulation/Désinscription

De façon occasionnelle, l'annulation d'un repas devra se faire impérativement LA VEILLE AVANT 9h, par mail : mairie.pelleport31@orange.fr (l'annulation d'un repas pour le lundi devra se faire impérativement le vendredi précédent avant 9h).

Désinscrire un enfant en cours d'année, soit ponctuellement soit définitivement, est toujours possible par mail : mairie.pelleport31@orange.fr. Tout repas commandé et non annulé dans les délais, sera facturé. [...]



INVITATION VOEUX 2026



Monsieur le maire et les conseillers

municipaux vous convient le

17 janvier 2026 - 15h

à la cérémonie des vœux,

suivie d'un apéritif et de la traditionnelle

galette des rois,

offerts par la mairie.



FERMETURES MAIRIE

Judi 25 décembre 2025

Lundi 29 décembre (astreinte des élus)

Judi 1er janvier 2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES

NUISANCES SONORES

Utilisation des outils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore :



Lundi au vendredi : **8h30-12h et 14h30-19h30**

Samedi : **9h-12h et 15h-19h**

Dimanche et jours fériés : **10h-12h et 16h-18h**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

CIMETIÈRES - VÉRIFICATION EN COURS DES DONNÉES DES CONCESSIONS



Toutes personnes détenant une concession aux cimetières de Pelleport (Communal et St Pé) est priée de fournir à la mairie une copie :

-du titre de concession

-du livret de famille du titulaire.

Et en l'absence de document, toute information utile permettant l'identification des propriétaires de la concession.



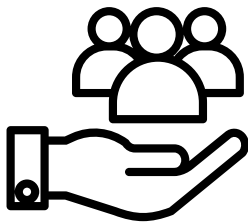
www.mairie-pelleport31.fr

RESTEZ INFORMÉS !

Téléchargez l'application

Suivez l'actualité sur le site internet de la Mairie

NUMÉROS UTILES



URGENCES MEDICALES /SAMU **15**

POLICE GENDARMERIE **17**

POMPIERS **18**

URGENCE EN EUROPE **112**

URGENCE SOURDS ET MALENTENDANTS **114**

SAMU SOCIAL **115**

ALLO ENFANCE MALTRAITEE **119**

HARCELEMENT SCOLAIRE ET CYBERHARCELEMENT **3018**

VIOLENCES CONJUGALES **3919**

MALTRAITANCE PERSONNES AGEES OU EN SITUATION DE HANDICAP **3977**

SOS MEDECIN **3966**

CENTRE ANTI POISON TOULOUSE **05 61 77 74 47**



MAIRIE DE PELLEPORT



Place de la Mairie 31480 PELLEPORT



05 61 85 36 40



mairie.pelleport31@orange.fr